

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 98-71 DU 26 FEVRIER 1998

portant nomination de Monsieur
LIU-KIN-FAT en qualité de
Conseiller Spécial à l'Economie et
aux Finances du Président de la
République, chargé de la promotion
du Bénin dans les pays d'Asie.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République
du Bénin ;

Vu la proclamation le 1^{er} avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats
définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;

Vu le Décret n° 96-128 du 09 avril 1996 portant composition du
Gouvernement ;

Vu le Décret n° 96-425 du 4 octobre 1996 portant organisation, attributions et
fonctionnement du Cabinet civil du Président de la République ;

Sur proposition du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du
Gouvernement ;

D E C R E T E :

Article 1^{er} : Monsieur LIU-KIN-FAT, Homme d'Affaires Chinois, Président
Directeur Général de WINFA Entertainment Holding est nommé Conseiller
Spécial à l'Economie et aux Finances du Président de la République, chargé de
la promotion du Bénin dans les pays d'Asie.

Article 2 : Le présent Décret sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 26 Février 1998

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 Autres Ministères 18 SGG
4 DGBM-DGTCPC-DGID-DGDDI 5 BN- DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE
3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3 intéressé 1 JO 1.